

MISSION GÉNÉRALE DU SERVICE

Gestion d'un parc de logements appartenant au CCAS de Cambrai comprenant une centaine de biens : maisons, appartements et garages situés sur la commune de Cambrai.

Une commission d'attribution de logement se réunit en cas de vacance de logement.

La responsable du service assure la **gestion administrative** et effectue le **suivi technique** des réparations au sein de ce parc. Elle veille au **respect des droits et obligations** de chaque locataire ; elle joue un **rôle de médiation** en cas de conflits ou d'impayés de loyers.

Le service travaille en partenariat avec les services de la Mairie et divers organismes : Trésor Public, CAF, services sociaux, EDF, ...

Spécificités / Activités :

C'est un parc privé conventionné composé d'une centaine de biens : du studio au type VI.

Le CCAS joue un rôle social ; il peut prendre en charge certaines réparations locatives (entretien annuel des chaudières, intervention d'un agent technique pour des menues réparations) et octroie quelques aides financières en cas de difficultés.

NOS HORAIRES

Lundi au Jeudi
8h-12h / 13h30-17h30
Vendredi
8h-12h / 13h30-16h30

CONTACT

3, Rue Achille Durieux
59400 Cambrai
03 27 82 28 41 ou
06 49 85 01 68
cde la porte.ccas@
mairie-cambrai.fr

PUBLIC VISÉ

personnes sélectionnées lors de commission de logement.



Christel DELAPORTE
Responsable du service